

Léonce BOSSUT

Décédé(e) le 19 février 2014 à l'âge de 74 ans

POMPES FUNEBRES TRAISNEL JOEL ARMENTIERES Armentières 8
rue Gambetta - 59280

« On reste vivant dans ce monde
tant que quelqu'un a une pensée pour vous. »

Marie-Antoinette BOSSUT-VILLERS,
son épouse ;
Nathalie † BOSSUT,
Christelle et Yannick VENDEVILLE-BOSSUT,
Charlie et Laurie, Gabin, Marius,
Vincent et Natacha BOSSUT-CARON,
Clémence, Olympe, Rozenn
ses enfants et petits-enfants ;
Léonce † et Marthe † BOSSUT-BOUXOM,
ses parents ;
Henri † et Madeleine † VILLERS-DELEVALLÉ,
ses beaux-parents ;
Madeleine † et Jean † LESIEUR-BOSSUT,
Yvonne † et Jean-Paul † PARIZOT-BOSSUT et leur famille,
Jacques † et Marie-France BOSSUT-CHARLET et leur famille,
Bernard † et Noëlla VANACKER-BEAUFAY et leur famille,
Pierre et Michelle HOINE-VANACKER et leur famille,
Christian et Nicole BOSSUT-LEFEBVRE et leur famille,
Francis † et Héléna BOSSUT-BAUTISTA et leur famille,
Evelyne † et Patrick LEGRAND-BOSSUT et leur famille,
Albert et Danièle VILLERS-HOUZET et leur famille,
Marie-Thérèse † et Pierre † CASTELAIN-VILLERS et leur famille,
Annie † et André WARLOP-VILLERS et leur famille,
ses frères, soeurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces ;
François-Xavier, Valérie,
ses filleuls ;
Ses cousins, cousines et toute la famille ;
Ses amis proches ;
Le Docteur BARDOEL,

Cathy, Isabelle, ses infirmières
Tous ceux qui l'ont connu et estimé,

ont la douleur de vous faire part de la perte sensible
qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Léonce BOSSUT

Membre du Parti Communiste Français
Ancien Combattant d'Algérie
Ancien Conseiller Municipal à la Ville d'Houplines

pieusement décédé à Lille le 19 février 2014 , à l'âge de 74 ans.

Dans l'attente de ses funérailles, Léonce repose au Salon Funéraire,
8, rue Gambetta à Armentières. Visites de 9 heures à 18 heures 30.

La Cérémonie Civile aura lieu Lundi 24 Février 2014 à 9 heures 30,
en la Salle de Cérémonie 24, rue des Déportés (place Chanzy)
à Armentières, d'où son corps sera conduit au crématorium.

Assemblée à la salle de cérémonie à 9 heures 15.

Ses cendres seront inhumées au cimetière d'Houplines à 15 heures 30.

Ni plaques, ni fleurs artificielles s'il vous plaît.

Vous pouvez déposer vos messages de condoléances et témoignages sur ce site

Pour rendre hommage à Léonce BOSSUT rendez-vous sur www.avis-de-deces.net